

**Pour votre entreprise,
ne manquez pas d'assurance.**



TeamUp Pension

**L'ASSURANCE ADAPTÉE
À VOTRE ENTREPRISE**



vivre Confiant

TeamUp Pension

L'ASSURANCE ADAPTÉE
À VOTRE ENTREPRISE



Maillon indispensable du développement de votre société, votre personnel a besoin d'être protégé et motivé.

Au sein de sa gamme **TeamUp**, produits d'assurance spécialement conçus pour les entreprises, AXA vous propose **TeamUp Pension**.

TeamUp Pension offre une réponse souple et complète en matière de protection financière de vos collaborateurs, que ce soit sous forme d'épargne retraite ou de couverture prévoyance (décès ou invalidité).

Combinant avantagement maîtrise des coûts et optimisation fiscale, **TeamUp Pension** est l'outil indispensable pour une gestion du personnel innovante et performante.

Profitez de notre équipe de spécialistes pour vous conseiller en matière d'assurance groupe et pour vous informer sur ses aspects légaux, fiscaux et pratiques.

Volet Prévoyance

TeamUp Pension, ce sont des niveaux de garantie adaptés aux besoins des salariés

La situation financière d'un salarié au début de sa carrière professionnelle est généralement fragile. Elle nécessite une protection particulière de ses proches, notamment en cas de décès et d'invalidité, afin de faire face par exemple au remboursement d'un emprunt hypothécaire. Garantir un niveau de vie satisfaisant à sa famille est donc ressenti par le collaborateur comme un élément essentiel de son confort patrimonial.

TeamUp Pension propose ainsi des niveaux de garantie évolutifs. Les couvertures prévoyance sont très importantes aux jeunes âges et moins élevées au fur et à mesure de l'avancement de la carrière.

TeamUp Pension, c'est un large éventail de couvertures des risques Décès et Invalidité

En cas de décès ou d'incapacité de travail, le salarié et ses proches sont confrontés à une perte de revenu importante. **TeamUp Pension** prévoit des réponses adaptées à chaque situation :

- En cas de décès avant l'âge de la retraite, AXA verse un capital décès ainsi que l'épargne retraite accumulée aux bénéficiaires.
- En cas d'accident avant l'âge de la retraite entraînant le décès ou une invalidité totale ou permanente, AXA verse un capital complémentaire aux bénéficiaires.
- En cas d'incapacité de travail, AXA verse mensuellement une rente d'invalidité au salarié et prend en charge le paiement des primes versées par l'entreprise dans l'assurance groupe.

Volet Retraite

TeamUp Pension, c'est accorder la priorité au financement de la retraite

Vers l'âge de 50 ans, les besoins de protection en cas de décès et d'invalidité se font moins ressentir. En effet, après l'émancipation des enfants et le remboursement des emprunts hypothécaires, le salarié prend le temps de penser à lui... Son attention s'oriente alors vers la constitution d'un revenu de remplacement adéquat qui lui permettra de jouir pleinement de sa retraite.

Dans le cadre d'un budget fixé, **TeamUp Pension** permet un financement constant de la retraite.



TeamUp Pension, c'est la constitution d'une épargne retraite

Le budget que l'entreprise consacre chaque année au plan, déduction faite des primes consacrées à la prévoyance, forme un capital qui sera versé à l'affilié, au moment de son départ à la retraite. Si le salarié décède avant l'âge de la pension, l'épargne retraite accumulée est reversée à sa famille ou à ses proches et s'ajoute ainsi aux prestations prévues en cas de décès.

En tant qu'employeur, vous sélectionnez parmi les supports de financement suivants, les fonds qui seront proposés aux affiliés :

- La capitalisation à taux d'intérêt garanti (majorée d'une participation aux bénéfices).
- L'investissement parmi une sélection de Sicav gérées par les spécialistes financiers du Groupe AXA.

Vous pouvez proposer à vos collaborateurs de compléter cette épargne par des cotisations personnelles. Cette participation présente un avantage fiscal certain du fait de sa déductibilité par le salarié.

Le cadre fiscal

du point de vue de l'entreprise

Les primes versées par l'employeur, de même que les impôts y relatifs, sont déductibles à titre de dépenses d'exploitation et ce, jusqu'à 20% de la rémunération annuelle ordinaire de chaque affilié.

Les allocations patronales sont imposables à un taux forfaitaire (20% en l'état actuel de la législation) à charge de l'employeur.

du point de vue de l'affilié

Les cotisations personnelles versées par le salarié sont actuellement déductibles en tant que "dépenses spéciales" jusqu'à concurrence de 1.200€/an.

Les prestations issues d'un régime complémentaire de pension sont exonérées d'impôt au Luxembourg.

Les avantages de TeamUp Pension

Pour l'entreprise :

- Vous optimisez votre politique salariale.
- Vous renforcez la motivation de vos collaborateurs et récompensez leur fidélité.
- Vous maîtrisez vos coûts grâce à la formule du "budget global".
- Les allocations patronales versées ne sont assujetties à aucune charge sociale et sont, jusqu'à un certain plafond, fiscalement déductibles.
- Vous disposez d'un argument de poids lors du recrutement.

Pour vos collaborateurs :

- Ils bénéficient d'une protection financière complète :
 - constitution d'un capital retraite,
 - large couverture pour leur famille ou leurs proches en cas de décès ou d'invalidité.
- Ils disposent de garanties à la fois complémentaires aux prestations légales tout en étant adaptées à l'évolution de leurs besoins.
- Ils jouissent d'une alternative avantageuse à l'augmentation de salaire.
- Ils profitent d'une fiscalité avantageuse sur les cotisations personnelles.

AXA accompagne votre entreprise à chaque étape de son développement en vous proposant un ensemble de solutions attractives, complètes et adaptables en fonction de vos attentes et besoins : Pension, Santé, Prévoyance, Accident, Multirisques Professionnelles...

Pour plus de détails, contactez votre agent ou courtier AXA

www.axa.lu

